

Adoption d'un document intitulé "Déclaration de Nouakchott"



Fin des travaux de l'atelier régional sur le processus de suivi-évaluation en Afrique de l'Ouest et du Centre à Nouakchott. Ouvert le 23 novembre dernier, les participants ont eu à débattre pendant trois jours, de plusieurs thèmes relatifs principalement aux défis et enjeux dans le domaine du suivi-évaluation, les initiatives en matière de renforcement des capacités de suivi-évaluation, les dispositifs et instruments de suivi-évaluation, la convergence des initiatives de développement et le suivi-évaluation, les domaines d'application du suivi-évaluation, l'analyse des pratiques évaluatives et les initiatives de développement des réseaux de suivi-évaluation et le suivi de l'objectif 8 des OMD au niveau des pays du Sud. Au finish, les participants venus de 15 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ainsi que 25 institutions régionales et internationales représentées à l'atelier, ont adopté un document intitulé "déclaration de Nouakchott" sur les processus de suivi-évaluation qui définissent les six axes d'interventions stratégiques communs et qui sont à mettre en œuvre

dans les meilleurs délais. Ces axes portent sur l'harmonisation des démarches de suivi-évaluation et la définition de mécanismes articulés pour la mise en cohérence globale des politiques et stratégies nationales OMD- CSLP-DHD et le NEPAD ; la conception d'une stratégie nationale et la mise en œuvre d'un programme approprié de renforcement des capacités en matière de suivi et d'évaluation ; la conception et la mise en œuvre de démarches pour l'information ainsi que la sensibilisation et la communication des initiatives en faveur de l'amélioration du suivi et de l'évaluation. Les trois autres axes sont relatifs à la mise en place d'un dispositif approprié pour la valorisation des rapports nationaux de suivi des progrès en faveur des OMD et du développement humain durable (DHD) ; au renforcement et/ou le développement des systèmes d'échanges d'informations et d'expériences et l'établissement d'un mécanisme visant à fédérer les réseaux nationaux de suivi et d'évaluation, à l'échelle sous régionale et à accompagner le suivi des en-

gagements de Nouakchott.

La cérémonie de clôture a été présidée, au nom du Ministre des Affaires Economiques et du Développement, par M. Abdokader Ould Mohamed Mahmoud, secrétaire général par intérim du Ministère qui a prononcé un discours dans lequel il a déclaré que notre pays, a très tôt perçu que le développement du suivi-évaluation et l'évaluation des politiques publiques en général constituent des composantes fondamentales des stratégies et programmes de développement. Cette priorité a été confirmée au niveau du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), dans le cadre du développement efficace Etat-secteur privé - société civile. Il a ajouté que le gouvernement, dans le cadre du quatrième axe du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et sur la base de la déclaration d'orientation sur la bonne gouvernance adoptée en décembre 1999, élabore un programme national de bonne gouvernance. Quant à Mme Cécile Molinier, représentante résidente du PNUD dans notre pays, elle a précisé que l'atelier

a permis une meilleure compréhension des défis et enjeux du suivi et de l'évaluation tant en termes de gouvernance que de mise en œuvre des politiques et stratégies de développement. La rencontre de Nouakchott, autrefois poursuivie, aura servi à la définition des axes de collabora-

tion entre les équipes pays et à accompagner les échanges d'expériences et le renforcement des capacités et des meilleures pratiques en vue de la constitution de réseaux nationaux et sous-régionaux.

Moussa Diop

Des recommandations novatrices

En marge de l'atelier régional sur les processus suivi-évaluation en Afrique de l'Ouest et du Centre organisé par le PNUD au Monotel en fin de semaine dernière, Mohamed Ali Lemrabott, conseiller stratégique du PNUD, a animé un point de presse. C'est la représentante résidente de cette institution en Mauritanie, Mme Cécile Molinier qui a donné le coup d'envoi de cette rencontre.

Selon Mohamed Ali Lemrabott des recommandations novatrices qui vont faire date dans l'histoire du suivi-évaluation de l'Afrique ont été formulées au cours de l'atelier. Ainsi, il va être recommandé à tous les pays de formuler des stratégies de suivi-évaluation qui doivent être considérées comme étant une préoccupation stratégique. En outre il sera créé un réseau au niveau de la société civile regroupant les deux sous-régions. Ces réseaux seront appuyés par les systèmes des Nations Unies dans tous ces pays. Selon cet expert, c'est la première fois que la question du suivi de l'article 8 des objectifs du millénaire est abordé dans un atelier d'une si grande importance puisqu'il regroupait une vingtaine de pays africains.

La question de l'investissement privé a été aussi traitée au cours de cet atelier. La Mauritanie qui jusque là était absente au rang des pays connaissant de conséquents investissements privés a connu un afflux important de ces investissements (téléphonie mobile, pétrole et autres minerais) en quelques années. Toutefois ces investissements ne génèrent encore que des entrées de l'ordre de 20 millions de dollars par an, ce qui paraît loin de satisfaire aux besoins de développement du pays. M. Lemrabott reconnaît que l'un des principaux obstacles aux investissements privés en Mauritanie est l'absence d'une justice indépendante et fiable ; alors que les investisseurs étrangers font de ce sujet une condition essentielle de leurs engagements.

Brome Guèye